



**CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE**  
**PROCES VERBAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> avril, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GEORGES-HAUTE-VILLE, se sont réunis à 20 H dans la salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 28 mars 2025.

**Personnes présentes :**

**Le président :** Frédéric MILLET

**Les membres du conseil :** Jean LESQUIR, Elisabeth LAFANECHERE, Isabelle BRUNEL, Serge LOMBARDIN, Marie-Claire JASSERAND, Sylvie DALLERY, Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Valérie GUILLAUME, Didier CHAMBON.

**Secrétaire de séance :** Marie-Claire JASSERAND

**Absents :** Christophe VACHERON a donné pouvoir à Jean LESQUIR  
Julien DELHEUR absent excusé sans pouvoir  
Soit 13 votants.

**ORDRE DU JOUR :**

<b>Ordre du jour</b>
<b>APPROBATION DU PROCES VERBAL</b>
<b>DELIBERATIONS</b>
<b>URBANISME</b>
1-Droit de préemption
<b>FINANCES</b>
2-Tarif location salle des fêtes AFD42
3-Location exceptionnelle de la salle des associations pour un évènement d'ordre privé
4-Autorisation de signature des avenants dans le cadre du marchés centre-bourg
5-Autorisation de signature des devis marché centre bourg
6-Autorisation de signature du devis Thomas Sograma

7-Autorisation de signature d'un avenant Alpes Contrôle
8-Vote des taux de fiscalité
<b>CONVENTIONS PARTENAIRES</b>
9-Autorisation signature d'une convention de servitude avec Bouygues Energie
10-Renouvellement convention SAGE
11-Autorisation signature d'une convention avec Superstrat
<b>PROJET</b>
12-Autorisation de demande de subvention pour projet AMI Saint Jacques de Compostelle
<b>SUBVENTION</b>
13-Plan de financement actualisé marché centre bourg pour demande subvention région
<b>DECISIONS</b>
Contrat KOESIO
Contrat TOSHIBA
Devis contrôlé étanchéité logements
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>
Demande CMJ
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>

Monsieur le Maire annule et remplace un point à l'ordre du jour

#### **RENOUVELLEMENT CONVENTION SAGE**

**PAR :**

#### **APPROBATION DES DEVIS DE LA SOCIETE GOURBIERE**

Marie-Claire JASSERAND est nommée secrétaire de séance.

#### **APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE CONSEIL**

Aucune observation particulière

**Approuvé à 13 voix sur 13 exprimées**

#### **URBANISME**

#### **1-DROIT DE PREEMPTION**

NEANT

#### **FINANCES**

#### **2-TARIFS LOCATION SALLE DES FETES AFD42**

Monsieur le Maire indique que cette association pour les diabétiques veut faire son AG et son anniversaire (30 ans d'existence) le 12 avril 2025. Elle souhaiterait louer la salle des fêtes une journée. Ce jour-là, il y a la représentation cirque et la salle est en partie occupée, les personnes de l'association sont au courant que la salle ne sera pas libre de tout objet.

Monsieur le Maire demande un accord pour faire un tarif préférentiel compte tenu que la salle ne sera pas occupée tout le week-end par l'association et c'est une association caritative.

Il est proposé un tarif préférentiel avec une remise de 50 % sur le prix de base, plus location de vaisselle (70 €) et il est prévu que l'association fera le ménage. Le cout de la location étant de 730 euros, cela reviendrait à 365 € avec un cout de 70€ pour la vaisselle.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

### **3-LOCATION EXCEPTIONNELLE DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS POUR UN EVENEMENT D'ORDRE PRIVE**

Monsieur le Maire précise que la salle des associations avait été louée pour un évènement privé à une personne privée.

Sur la convention il n'est pas prévu de louer aux particuliers pour par exemple un anniversaire.

Il faut donc délibérer pour que l'on puisse titrer et faire payer cette location.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

### **4-AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVENANTS DANS LE CADRE DU MARCHE CENTRE BOURG**

Monsieur le Maire indique que les 2 points suivants sont liés.

4 entreprises sont concernées :

STE FAURE (maçonnerie) avec une plus-value de 6575 € HT, travaux correspondants à la réfection du mur de la propriété rachetée, et au changement de place du portail et partie de clôture. De plus, au moment du terrassement, les réseaux des 2 maisons à gauche du parking passaient vers le portail et se trouvaient après travaux à 90 cm au-dessus du sol fini.... Tout a donc été enlevé et refait à bonne distance avec les bonnes pentes.

STE M2D (menuiserie) avec une plus-value de 1560 € HT pour l'installation d'une porte blindée pour le local TABAC/EPICERIE en fonction des normes obligatoires. Cependant, il était prévu des grilles de sécurité qui ne seront plus obligatoires (donc il y aura une moins-value sur ce poste).

STE ARCHIMBAUD (carrelage) avec une moins-value de 2036 € HT, en effet, un modificatif de la superficie de l'épicerie a été convenu.

STE SATIBAT (chape liquide et béton désactivé) avec une plus-value de 4718 € HT car la superficie de l'épicerie a augmenté.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

### **5-AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEVIS MARCHE CENTRE BOURG**

Monsieur le Maire demande au conseil d'autoriser à signer les nouveaux devis.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

#### **6-AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEVIS THOMAS SOGRAMA**

Monsieur le Maire propose un devis de cette société qui concerne l'espace de la Roche-Damon, pour l'installation de gabion pour un montant de 4 826 € HT.

Monsieur le Maire laisse la parole à Jean LESQUIR :

La société GOURBIERE va intervenir à l'espace la Roche-Damon mi-avril pour finaliser et reprendre la butte et finaliser complètement en aménageant correct.

Il a consulté la Société THOMAS SOGRAMA pour d'un devis pour l'installation de gabion (2m X L 1m X m X l 0.50m X H 1,5m) ces gabions ont été commandés afin de pouvoir faire des assises.

Ils doivent être livrés et prêts à être posés. Ils seront disposés dans l'arrondi afin qu'on ait une vue sur les arbres.

Une visite est prévue le 8 avril 2025 à 19 h 30 sur site avec l'équipe municipale.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

#### **7-AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT ALPES CONTROLE**

Monsieur le Maire indique que ALPES CONTROLE (partie sécurité du chantier OPC) a adressé un courrier en précisant que le contrat de base prévoyait que le montant de ses honoraires étaient indexés sur le prix du marché. Ce dernier ayant fortement augmenté en coût et en temps, les honoraires vont donc être plus conséquents.

Ils passent de 7 090 € HT à 14 470 € HT.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

#### **8-VOTE DES TAUX DE FISCALITE**

Monsieur le Maire laisse la parole à Didier MASSACRIER.

Il y a eu une commission FINANCES pendant laquelle il a été évoqué les taux de fiscalité.

TF non bâtie (on est à 45.83, on la laisse à ce montant)

TF bâtie avec la possibilité de laisser au même barème (N-1 augmentation de 1 %).

Après concertation au sein du conseil, il est décidé que le taux de l'imposition sera majoré de 1 % pour la TFB.

Il est également convenu que les TF des nouvelles constructions sont exonérées pendant 2 ans. J'enlèverai cette phrase car hors sujet.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

## **CONVENTION PARTENAIRES**

### **9-AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE AVEC BOUYGUES ENERGIE**

Monsieur le Maire indique que à la suite des travaux, il y avait un coffret enterré dans le trottoir devant le commerce. C'était une dérivation pour alimenter l'église et la mairie. Il a été déplacé et il y a une convention d'ouvrage. Il convient de signer une convention en précisant que BOUYGUES peut implanter ce coffret pour qu'il puisse occuper le domaine public. C'est une convention de forme, afin que la société puisse intervenir sur le domaine public sans autre autorisation.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées.**

### **10-RENOUVELLEMENT CONVENTION SAGE**

Monsieur le Maire indique qu'on n'aborde pas ce point à l'ODJ en l'absence de Christophe.

### **11-APPROBATION DES DEVIS DE LA SOCIETE GOURBIERE**

Ces devis concernent le centre-bourg mais ne sont pas inclus dans le marché. Ces travaux concernent la viabilité du terrain de la propriété à gauche du parking : montant 4086 € HT en plus.

2<sup>ème</sup> devis qui concerne le raccordement en eau potable des bâtiments construits coût 7510 € HT. Il est précisé que les travaux de raccordement ne sont jamais compris dans les marchés de l'architecte.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées.**

### **12-AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC SUPERSTRAT**

Monsieur le Maire laisse la parole à Hervé DUQUESNE, il indique que la troupe de théâtre « la compagnie des toiles cirées », venue il y a quelques mois, revient les 22 et 23 mai, le 22 avec l'école le 23 avec une représentation sur la place de la Mairie à partir de 19 h.

Les engagements des parties : SUPERSTRAT met à disposition logement, les repas, l'accueil, moyens de communication.

La mairie s'engage à mettre à disposition le parking, le préau, un accès électrique, le gîte, la SDF si besoin.

Les repas pris à la cantine, sont pris en charge par l'association de la cantine.

Il y aura une buvette tenue par le sou des Ecoles.

**Monsieur le Maire propose le vote**

**Approuvé 13 voix sur 13 exprimées**

## PROJET

### **13-AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET AMI ST JACQUES DE COMPOSTELLE**

Monsieur le Maire aborde ce point afin de pouvoir bénéficier d'une aide de la Région voire d'autres organismes. La région souhaite promouvoir les chemins en amont du Puy.

Un début de dossier a été remis à LFA qui va répondre à l'appel d'offres. Il y a 5 projets sur LFA, soit Montarcher pour un projet d'hébergement, Merle-Leignec avec l'installation d'un Pod dans le camping, 2 projets à CHAMPDIEU (rénovation d'une croix, et d'un lavoir et toilettes dans le centre bourg) et un privé a un projet d'éco rénovation d'une ancienne ferme forézienne pour créer un petit gîte pour faire accueil jacquaire et le projet de St Georges Haute ville (le plus gros projet).

Dans l'éventualité où la Commune serait retenue, à l'issue de la commission du 23.05, et si l'appel à projet est également retenu, il conviendra de finaliser le dossier. Ce sera à la commune de faire la demande subvention auprès de la Région.

**Monsieur le Maire propose le vote.**

**Approuvé à 13 voix sur 13 voix exprimées**

## SUBVENTION

### **14-PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISE MARCHE CENTRE BOURG POUR DEMANDE DE SUBVENTION REGION**

Monsieur le Maire indique que la Région nous a sollicités car le plan de financement dont elle était en possession date du début du projet. La Région veut les chiffres réels du marché actuel.

Nous sommes à 2 M 408 000 € en incluant l'ensemble du coût du marché.

Il convient de mettre à jour les montants afin de pouvoir bénéficier de la subvention.

**Monsieur le Maire propose le vote.**

**Approuvé à 13 voix sur 13 voix exprimées**

## DECISIONS

### **CONTRAT KOESIO**

C'est la société qui gère le téléphone et l'imprimante et le dossier partagé.

A ce jour, le coût de téléphonie est de 166 € HT par mois, plus WIFI fibre 166€, plus les boites mails en mairie 80 € HT en plus.

Une solution plus qualitative et moins onéreuse a été trouvée avec KOESIO, moyennant une somme s'élevant à 90 € HT par mois (avec prestation d'entretien).

En rajoutant 40 € par mois, le parc informatique est rééquipé complètement.

L'engagement est de 5 ans.

### **CONTRAT TOSHIBA**

Ce contrat concerne la mise en place d'un nouvel espace partagé qui répond aux normes de classement, archivage et signature des documents... Il y a eu 3 demandes faites à 3 prestataires.

Retenue TOSHIBA pour l'archivage numérique, dossier partagé, etc.  
Coût 233 € HT par mois....

#### **DEVIS CONTROLE ETANCHEITE LOGEMENTS**

Il s'agit des tests d'étanchéité faits avec ASTB avec diagnostic pour les normes RT2020. Coût : 1620 € HT, diagnostic obligatoire.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **DEMANDE CMJ**

Monsieur le Maire précise que le nouveau CMJ a adressé un courrier en mairie pour l'installation de nouveaux jeux à l'espace la Roche-Damon.

Ils pensent que pour les tous petits, il n'y a pas beaucoup de jeux. Ils ont l'idée d'un toboggan avec cabane. Une proposition est arrivée en mairie pour un coût de 2 600 €. D'autres devis sont en cours.

Le conseil fera un retour positif pour l'installation d'un tel jeu.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

NEANT

#### **CLOTURE DE LA SEANCE à 21 H 44**

Prochain conseil : Mardi 13 mai 2025 à 20 h

Arrêté le 1<sup>er</sup> avril 2025

La secrétaire de séance, Marie Claire JASSERAND



le Maire, Frédéric MILLET



# TOUR DE TABLE

## AGENDA

Fred : Le maire a eu une plainte de la part de M TOUZET sur le fait qu'il perd de l'ensoleillement sur sa maison. Il veut un dédommagement. Il faut savoir que sa demande a une certaine légitimité, mais par sur le RDC mais à l'étage... la démolition a permis une luminosité de sa cour., mais il aurait 3 vélux où la luminosité y est moins... Il faudrait qu'on ait une médiation avec lui.

Une autre plainte du LYS Martagon par rapport à la station de compostage à Fontamalard. Il y a des rencontres trimestrielles avec les parties. Fonctionnement sur plateforme trop importante sur les volumes.

Didier Massacrier: 24 mars réunion pour l'état de l'immobilier sur la commune

Il y a eu une réunion sur les associations avec 3 sujets : subventions ? Animations qui seraient faites ? Rangement et Alta Villa ?

Des dates ont été proposées pour vider la maison « DEMARRE », après la fête foraine.

Jean : ALTAVILLA a présenté le projet le jour de la réunion des associations. L'idée est de passer le relai aux habitants et aux associations.

Cet aprem rencontre avec le SIEL pour parler d'implantation de photovoltaïques sur le toit de la SDF. Les choses ont évolué car le prix de rachat de l'électricité a fortement baissé, ce qui fait que le SIEL ne va plus sur l'installation de ce type car trop faible puissance (on serait à 30 k). Le SIEL a chiffré quand même si on y va pour une autoconsommation collective, installation de bacs acier on serait à 35 000 €. La rentabilité sur 12 ans. Financement impossible.

Didier CHAMBON indique que les préamballes n'auront pas lieu la commune qui n'a pas été choisie parmi les 19 candidats. Il était question de faire une animation commune. Les organisateurs des préamballes ont finalement établi une autre construction. Comme ils sollicitent toutes les communes pour travailler on solliciterait le périscolaire. Les préamballes sollicitent des gens pour faire la structure.

Isa a été alertée : si le terrain de foot serait replanté. ON devait replanter le terrain au printemps mais on attendait des dates de dispo.... Qu'on n'a pas eu. Le foot a dit on reverra à l'automne.

Hervé savoir si c'est possible de décaler le conseil du mardi au vendredi.

14.07 concours des boules longue : qui est présent ? Il faudrait une équipe.

En septembre il y a le concours de boule des maires.

Dernière distribution de flyers : délai court.

Au stade il y a souvent des coupures électriques par selon un manque de puissance.

Par rapport à la garderie, si on dépose des enfants à 7 h 55, on paie depuis 7 h 30.... Il faudrait regarder le règlement....

Marie-Claire : pour le vol de la poule : faire passer un mot dans la clé et sur ILLIWAP de façon ironique en indiquant que la Mairie est déçue que des personnes « s'abaissent » à voler une poule ...

SDF ménage et extérieur ces travaux ont été programmés par rapport à la haie qui prenait de plus en plus d'ampleur et sans entretien. On avait l'intention de remplacer la haie. Pour limiter les travaux d'entretien concernant la taille il a été proposé de faire une palissade...

A l'endroit où la terre a été mise car des arbustes anciens....

Auberge : Le dossier est parti à la chambre du commerce.

Elisabeth : pique nique communal prévu pour le 14.09 initialement, mais le CMJ aimerait avoir un cinéma en plein air donc on s'est dit cumuler les 2 et faire le pique-nique le 6.09 et faire le cinéma (le 13 SDF louée). Et tout serait fait en soirée.

Clé du mois de mai avant le 15.04.

Commémoration du 8 mai 10 h : contacter la clique.

Odile : 3 avril : jeux de société de 14 à 16 h et le matin à 11 h disposition du mobilier.

12 avril et 13 avril :

Dimanche aprem aide.

Fleurissement date de passage 30 juin à 18 h.